

Votants : 88

Convocation du Conseil de Communauté :

le 12 octobre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

ASSAINISSEMENT- CONVENTION ENTRE LE S.E.V., LES C.C.A.S., LA D.G.F.I.P. ET LA C.A.N. POUR LE RECOUVREMENT DES IMPAYES DES FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2012

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Rabah LAICHOURE à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012

ASSAINISSEMENT – CONVENTION ENTRE LE S.E.V., LES C.C.A.S., LA D.G.F.I.P. ET LA C.A.N. POUR LE RECOUVREMENT DES IMPAYES DES FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2012

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Afin de faire face aux impayés en matière d'eau et d'assainissement, et d'en optimiser le recouvrement en discernant au mieux parmi les redevables ceux rencontrant véritablement des difficultés financières, il est proposé de renouveler le dispositif d'accompagnement social pour ces derniers, mais aussi de sanction pour les autres, sur le périmètre du S.E.V. (5 communes : Aiffres, Bessines, Coulon, Magné et Niort).

Ce dispositif repose sur une action concertée et adaptée entre les différents partenaires concernés (S.E.V., C.A.N., C.C.A.S., Trésorerie) et prévoit les modalités suivantes :

- Pour les usagers dont les difficultés sont établies : accompagnement social, aides financières,
- Pour les autres usagers : relances, menaces de coupure pouvant aller jusqu'à coupure.

L'efficacité du dispositif repose sur la mobilisation transversale de tous les partenaires institutionnels.

La convention annexée à la présente délibération définit leurs engagements respectifs.

Il est donc proposer de reconduire cette convention au titre de l'année 2012.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Adopter la convention annexée à la présente délibération,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que son éventuelle reconduction, pour une durée d'un an.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121019-c38-10-2012-DE
Date de télétransmission : 25/10/2012
Date de réception préfecture : 25/10/2012

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121019-c38-10-2012-DE
Date de télétransmission : 25/10/2012
Date de réception préfecture : 25/10/2012